

L'AROMATHERAPIE AU SERVICE DU PATIENT



Mise à jour 03/2025

Formation en Intra Présentiel - Réf TNM21A

L'aromathérapie, de plus en plus utilisée au sein des hôpitaux et EHPAD, agit comme outil complémentaire (et non de substitution) aux traitements. Elle permet de proposer des solutions non médicamenteuses et intrusives à différentes problématiques de santé et de soins. Sa pratique est cependant soumise à des connaissances et une utilisation rigoureuse et prudente des huiles essentielles. La formation vise à vous accompagner dans l'intégration des huiles essentielles dans votre projet de soin ou simplement pour assurer plus de confort à la personne soignée.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Savoir utiliser les huiles essentielles en toute sécurité.
- ❖ Elaborer un projet d'utilisation de l'aromathérapie adapté aux pathologies et besoins de la personne

Objectifs de la formation

- ☞ Comprendre les fondements et principes de l'aromathérapie.
- ☞ Connaître les différentes huiles essentielles et leurs principes d'action.
- ☞ Connaître les bienfaits et limites des huiles essentielles.
- ☞ Sélectionner l'huile essentielle en fonction des pathologies et des soins à prodiguer.
- ☞ Connaître les contre-indications et les précautions à l'emploi des huiles essentielles.
- ☞ Savoir comment stocker et manipuler les huiles essentielles.

Contenu

1. Les principes de l'aromathérapie et des huiles essentielles

- L'aromathérapie : origines, définition, principes d'utilisation.
- Les huiles essentielles : reconnaître la qualité, les différents modes d'utilisation, les précautions d'emploi et les contre-indications.
- Les différents champs d'utilisation de l'aromathérapie.
- Les bienfaits de l'aromathérapie pour les personnes soignées.
- La manipulation et le stockage des huiles essentielles.

2. Les cas d'utilisation des huiles essentielles

- L'amélioration du bien-être pour la détente et la bonne humeur.
- La facilitation de l'ouverture et de l'expression de la personne.
- Le soutien psychologique grâce aux odeurs.
- La gestion du stress, des insomnies, du sommeil.
- L'apaisement en cas de troubles du comportement.
- Le soulagement et les soins de confort dans le cas des soins palliatifs et de la fin de vie.

3. L'évaluation des effets

- L'observation des effets et bénéfices escomptés.
- L'évaluation qualitative et quantitative des effets sur personne soignée.

Ateliers : étude de cas et composition d'huiles essentielles Constituer sa trousse de base



Public : Tout professionnel de santé



Pré-requis : Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée : 2 jours (soit 14h) (en présentiel)



Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur(trice) spécialisé(e) en aromathérapie.



Nombre de participants (intra)
De 2 à 10 personnes



Matériel nécessaire à l'intervenant(e) :
Ordinateur et vidéoprojecteur

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Nombreux travaux de groupe en atelier
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 2 à 4 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistants administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

